



Réunion du Conseil d'Administration du 28 août 2015

--- Compte rendu ---

Participants : Elisabeth Gérardin, Philippe Baudard, François Bardon, Emmanuel Giacometti

La réunion a eu lieu à 18h. au domicile d' Elisabeth Gérardin.

Suivi de l'ordre du jour :

1- Préparation de la rentrée :

1.1- Le montant des cotisations de la part club pour chaque catégorie d'âge est identique à celui de la saison 2014-2015 excepté le « kit nouvel arrivant » qui est porté à 60 euro. Le tableau réactualisé sera disponible. Le montant du droit d'entrée reste supprimé.

1.2- Modalité de location des arcs du club :

Le C.A. décidera au cours des entraînements ceux qui en seront concernés.

Montant de la location pour l'année dite « scolaire » : 20 euro matériel d'occasion / 30 euro matériel neuf.

Montant de la caution : 150 euro matériel d'occasion, / 200 euro matériel neuf.

1.3- Montant de la prise en charge par le club pour les inscriptions aux concours :

- Spécial jeunes : pas de prise en charge
- Sélectifs : pas de prise en charge
- Championnats Départementaux : Prise en charge des inscriptions
- Championnat de ligue : Prise en charge des inscriptions.
- Championnats de France : Prise en charge des inscriptions et des déplacements selon les modalités définies auparavant.

1.4- Les jours d'entraînement en salle (Malacrida et Gymnase) seront confirmés Dès connaissances des disponibilités des entraîneurs.(voir fiche de présentation de la compagnie

1.5- Indemnités en cas de déplacements pour les compétitions nationales :

- Individuelles : prise en charge des déplacements selon les statuts.
- Par équipe : idem, indemnités kilométriques + péages.

1.6- Aide au matériel pour les compétiteurs : abandonnée.

1.7- Achat d'arcs pour location (destinés aux jeunes) : décision reportée afin de déterminer le type de location à proposer : location simple, leasing ou/et location-vente.

2- **Pelissanne Boulègue** : cette manifestation concerne la journée des Associations qui se tiendra le samedi 5 septembre au parc St. Martin à partir de 13h30. La Compagnie d'Arc aura son stand.

- Visite au service des Association de la Mairie pour vérification du transport matériel (Manu, lundi 31)
- Mercredi soir 02 sept. Récupération des arcs salle Malacrida et du matériel associé pour le stand (Elisabeth et Manu)
-

3- **Achats divers** :

- Un logiciel de trésorerie pour la comptabilité du club (Philippe).
- Un container «6 m » en remplacement de la cabane en tôle située sur le terrain (route du sel) pour entreposer le matériel (François se charge de l'affaire).
- Une trentaine de flèches de 3 tailles différentes, pas plus.

4 - **Prochaine Assemblée Générale** :

La date sera annoncée prochainement.

5 – **Election au CA** :

Suite à la démission de B. Astruc, le poste de secrétaire est à pourvoir, François Bardon est élu à l'unanimité

Fin de la réunion du C.A. à 20h.

.